



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

3.2b

COMMUNE DE TENDE

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES RELATIF
AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

CARTE DES PENTES

Fond topographique

PLANCHE 2



Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
Délégé
Frédéric MAC KAIN

Valeur des pentes

	0° - 10°
	10° - 20°
	20° - 30°
	> 30°

Echelle : 1/10000

Juillet 2016

PRESCRIPTION DU PPRN : arrêté du 19 JUILLET 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 OCTOBRE 2015

ENQUÊTE DU : 1ER FÉVRIER 2016 AU : 4 MARS 2016

APPROBATION DU PPRN : 12 JUL. 2016

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE EAU - RISQUES

